LE COMITÉ RÉGIONAL ACTION LOGEMENT

EN RÉGION NORMANDIE

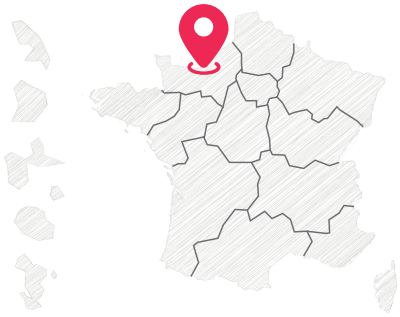

Les comités régionaux et territoriaux d'Action Logement ont été mis en place de juin 2016 à juin 2017. À cette occasion, Jacques Chanut et Jean-Baptiste Dolci respectivement Président et Vice-président d'Action Logement Groupe, sont allés à la rencontre des acteurs locaux du logement pour leur présenter les nouveaux membres de ces instances politiques locales.

Le tour de France a débuté à Roubaix, berceau historique du 1 % Logement, marquant ainsi symboliquement le renouveau d'un mouvement créé il y a plus de soixante ans pour faciliter le logement des salariés.

Un comité est présent dans chaque région et département-région d'Outre-Mer. Ces organes paritaires sont composés chacun de 20 membres (10 pour les comités territoriaux) des organisations patronales et syndicales représentées au sein d'Action Logement. Ce sont les interlocuteurs privilégiés des élus et des partenaires dans les régions.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de renforcer les liens avec les acteurs locaux et de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire, afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX

- Représenter politiquement Action Logement sur le territoire auprès des acteurs locaux.
- Désigner les représentants dans les instances ou dispositifs de concertation du territoire.
- Donner un avis sur les enveloppes, les investissements et les ressources de la délégation régionale.
- Recueillir, faire la synthèse et valider les besoins des entreprises et des salariés dans les principaux bassins d'emploi de la région, et préconiser des actions spécifiques pour y répondre.
- Veiller à la distribution équitable des produits et services proposés par Action Logement à l'ensemble des entreprises assujetties à la PEEC, ainsi qu'aux catégories de salariés prioritaires par type de produit et service.
- Conclure au nom d'Action Logement des conventions-cadres de territoire pluriannuelles avec les EPCI représentatifs des principaux bassins d'emploi de la région.
- Suivre et évaluer l'ensemble des activités d'Action Logement dans la région.
- Présenter le bilan des activités d'Action Logement sur le territoire à l'ensemble des parties prenantes lors d'une convention régionale annuelle.

LES CHIFFRES CLÉS 2016*

10 230** entreprises de plus de 10 salariés dans la région

Financer, Accompagner et Loger

31 M€ investis dans la région pour la production de logements locatifs

3 028 ménages logés

26 065 aides et services attribués

Construire avec nos filiales immobilières

63 782 logements appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement

1 146 logements neufs livrés

1 609 mises en chantier

Président

Jacques FURON (MEDEF)

Vice-Président

Régis BELLENCONTRE (CFTC)

MEDEF

Laurent CRIBIER
Gilles DUHAMEL
Jacques FURON
Antoine LEGENDRE
Arnaud LEVALOIS
Pascal LOISEL
Carole MORIN
François QUETTIER

CPME

Patrick BAVILLE
Magali LEGOUPIL

CFDT

Thierry DELPECHES
Jean-Pierre PICHON

CFE-CGC

Régis CAVILLON
Aurélie TOULZE

CFTC

Régis BELLENCONTRE

CGT

Martial DAVENET
Serge GIRAUD

FO

Bernard PATIN
Pierrick SALVI

Directrice régionale : Patricia PETIT
Référente CRAL : Delphine FARCY
normandie@actionlogement.fr

Mars 2018 - *Chiffres Action Logement. **Source INSEE.